

Déconfinement et reprise d'activité L'Association Hospitalière de Bretagne reste mobilisée au service de la population Jeudi 13 mai 2020

La sortie progressive de la période de confinement liée au COVID-19 confirmée par le gouvernement pour le 11 mai 2020 amène l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux à reprendre leurs activités dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Plus que jamais, l'Association Hospitalière reste active et réactive pour répondre aux besoins de la population.

Durant la période de confinement, l'Association Hospitalière de Bretagne a été amenée à reconfigurer dans de brefs délais la majorité de son offre de soins (ambulatoire et hospitalière) et médico-sociale, selon l'objectif prioritaire de prévention du risque épidémique pour les patients, résidents et professionnels.

Nous passons avec le déconfinement d'une période de crise aiguë à une période de crise chronique : l'état d'urgence sanitaire reste activé au niveau national et les dispositions prévues dans le plan de situation sanitaire exceptionnelle ainsi que la cellule de crise restent en vigueur au niveau de l'AHB.

Il s'agit donc aujourd'hui de conserver les bénéfices du confinement tout en proposant une reprise progressive des activités en présentiel pour éviter les pertes de chances et répondre aux besoins des patients, en appui d'organisations rapidement réversibles pour faire face à un éventuel nouvel afflux de patients atteints du COVID-19.

A ce titre, l'Association Hospitalière de Bretagne engage cette reprise d'activité, qui doit être à la fois :

- Sécurisée tant pour les patients et résidents que pour les professionnels de santé, avec des équipements de protection en nombre suffisant, des circuits identifiés et des flux limités, l'accès facilité au dépistage ou encore le strict respect des mesures barrière, avec une vigilance sur les modalités d'accueil et sur le bionettoyage ;

- Rassurante afin de recréer de la confiance auprès des patients, résidents et de leur famille ;
- Concertée et simultanée avec nos partenaires sur les différents territoires.

Un accès aux soins garanti et renforcé en psychiatrie et en addictologie

Les modalités d'admission et d'hospitalisation des patients au Centre Hospitalier restent en vigueur, avec un redémarrage de l'activité d'addictologie et une augmentation des capacités de psychiatrie active. En effet, l'unité de psychiatrie implantée sur le site de Kério avait été réservée à l'accueil de patients nécessitant une hospitalisation en psychiatrie et atteints du COVID-19.

Au vu des besoins d'accueil, cette unité va être activée courant mai en tant qu'unité mixte COVID / hospitalisation conventionnelle dès que les aménagements en cours auront été réalisés afin de séparer les flux de manière stricte et totalement sécurisée. Les missions de l'unité PSY/COVID-19 réduite à 6 lits demeurent inchangées et l'activité conventionnelle accueillera les patients non COVID orientés par le secteur de psychiatrie 56.

Parallèlement, le Centre Hospitalier renforce également sa réponse en ambulatoire afin d'organiser le suivi présentiel (consultations, hôpital de jour, équipes mobiles), pour les publics mis en difficulté par le confinement. En effet, une crainte d'un afflux de nouveaux patients en souffrance psychique dans le contexte de crise sanitaire est exprimée par les professionnels au niveau régional et national.

Ainsi, sur la base d'un état des lieux de la file active permettant d'identifier les patients les plus à risque, une reprogrammation progressive des rendez-vous est organisée par chaque structure ambulatoire avec :

- Une procédure d'accueil et de prise en charge des patients applicable (accueil, prise en soins, circulation, bionettoyage) dans le strict respect des mesures barrières.
- La reprise des visites à domicile en adoptant les mesures barrières et le dépistage préalable de signes infectieux,
- Le maintien des télé-suivis et télé-consultations lorsque la situation du patient le permet, et viennent en appui des activités présentiels.

Pour les hôpitaux de jour, les accueils sont réalisés en demi-journée, dans le cadre de prises en soins individuelles ou de groupes réduits dans des conditions permettant le respect de la distanciation physique.

Un déconfinement progressif dans les structures médico-sociales

Avec des mesures particulièrement strictes au regard de la fragilité des résidents accompagnés par l'association, la période de confinement a été éprouvante pour les usagers et a impacté les valeurs des professionnels.

Ainsi, l'Association Hospitalière de Bretagne s'engage à accompagner le déconfinement avec toutes les précautions nécessaires et indispensables dans les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ainsi, les visites des familles ont été autorisées avec des précautions importantes et une réflexion est engagée sur les sorties en famille, à titre exceptionnel et dans des conditions sécurisées avant le retour en maison d'accueil spécialisée par exemple.

Par ailleurs, et indépendamment des résidents accompagnés en hébergement à temps complet, l'activité d'accueil de jour redémarre sur la maison d'accueil spécialisée de Ker-Dihun à Saint-Brieuc sur des volumes réduits issus d'une réflexion bénéfice-risque et dans des conditions strictes de respect de la distanciation physique.

Les services intervenant en milieu ordinaire (SAMSAH et SAVS) organisent également une reprise progressive des visites et activités en présentiel, en individuel ou en petits groupes, dans le strict respect des mesures barrières.

Enfin, l'ESAT de Glomel a défini une stratégie pour les quatre mois à venir, intégrant à la fois la préservation de l'activité économique, l'intégration progressive des travailleurs au fil des possibilités (sur la base du volontariat et de l'autorisation de la médecine du travail), et un accompagnement densifié.